

Compte rendu du Conseil d'école #2 – Mardi 4 novembre 2025

1. Installation du Conseil d'école

La séance est ouverte à 16h25 par Mme Christine Guitton, cheffe d'établissement.

12 membres sur 16 sont présents, le quorum est atteint.

Mme Olivier, représentante des parents d'élèves, est désignée secrétaire adjointe de séance.

La cheffe d'établissement procède à l'installation du Conseil d'école et rappelle les rôles et missions de cette instance (voir diapositives 5 et 6 du diaporama).

Elle rappelle également la composition du Conseil d'école (diapo 7) et son règlement intérieur (diapo 8).

2. Approbation du procès-verbal du 30 septembre 2025

Le procès-verbal du Conseil d'école du 30 septembre 2025 est soumis au vote.

Résultat : 12 voix sur 12

Le PV est adopté.

3. Pédagogie

Dispositif de prise en charge des élèves allophones

Présentation par Mme la cheffe d'établissement (diapo 10).

Le dispositif FLESCO concerne six élèves allophones du cycle 3.

À partir de la période 2, ils bénéficieront de :

- 5 séances de FLESCO,
- 2 séances de fluence (différenciées entre le primaire et le secondaire).

Le dispositif fera l'objet d'une évaluation en fin de période.

Dispositif de décroisement en CP

Mme Eychenne, enseignante de CP, présente l'organisation mise en place :

4 heures de co-enseignement existent déjà, à partir de la période 2, 6 heures supplémentaires seront ajoutées en décroisement avec Mme Accouche.

Mme Eychenne prendra en charge les élèves les plus fragiles en lecture, tandis que Mme Accouche accompagnera les bons lecteurs.

Mme Olivier, représentante des parents, relaye l'inquiétude de certaines familles concernant la classe de CP. La cheffe d'établissement précise que les décroissements et co-interventions occupent 10h sur les 24h hebdomadaires et sont assurés par des enseignantes expérimentées, soulignant que l'école met les moyens nécessaires pour garantir la réussite de tous.

Les parents demandent si le dispositif de décroisement sera maintenu sur l'ensemble de l'année scolaire.

→ Mme la cheffe d'établissement répond qu'un bilan sera effectué à la fin de la période, permettant d'envisager d'éventuels ajustements selon les besoins constatés.

Les parents s'interrogent sur la pertinence d'avoir deux enseignants dans la même salle.

→ Les enseignantes précisent qu'il s'agit d'une pratique de co-intervention, qui favorise le travail en petits groupes, la différenciation pédagogique et un accompagnement plus individualisé des élèves.

EVAR

La cheffe d'établissement fait un retour sur le premier Café des parents (diapo 11).

Elle souligne l'engagement sur une communication anticipée : les enseignants sont invités à transmettre, un mois avant, les thématiques abordées lors de ces temps d'échange.

Les parents ont reçu une invitation pour le deuxième Café des parents, prévu le 6 novembre, consacré à la méthode de la préoccupation partagée.

Dispositifs passerelles

Mme Ceccaldi présente la liaison GS-CP, et Mme Moga la liaison CM2-6e (voir diapos 12 et 13).

Ces dispositifs visent à faciliter les transitions entre les cycles.

4. Ressources humaines

Mme la cheffe d'établissement présente le calendrier des stages établissement :

Janvier 2026 : stage pour la maternelle,

Mars 2026 : stage secourisme,

Date à définir : stage pratiques du cycle 3.

Ces stages s'inscrivent dans la dynamique de formation continue des équipes pédagogiques.

5. Hygiène, sécurité et travaux

Test de nouveaux produits d'entretien collectivité en cours.

Réparation de la climatisation de la salle de motricité.

Mme Eychenne signale des difficultés de climatisation dans sa salle.

La cheffe d'établissement rappelle que le thermostat ne doit pas être réglé en dessous de 21°C dans le bâtiment élémentaire, sous peine de dysfonctionnement du système général. Le problème sera remonté au chef de maintenance.

Concernant la sécurité, un retour d'expérience est fait sur la fête créole : plusieurs parents ont récupéré leurs enfants et leurs affaires directement en classe sans en informer les enseignants.

L'équipe travaillera à un renforcement du protocole de fin d'événement pour assurer la sécurité et la traçabilité des départs d'élèves.

6. Questions diverses

Aucune question supplémentaire n'est soulevée.

Clôture de séance

La séance est levée à 17h07.

La représentante parent remercie l'ensemble des membres pour leur engagement.